

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Alu-Cleaner 101

UFI: K5AD-V215-H00V-URKF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Détergents

Utilisation non recommandée: Aucun connu

Utilisation non recommandée: Autres utilisations que celles recommandées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH
Trakehner Straße, 3
60487, Frankfurt am Main
Germany
+49(0)69 7165-0
sds.global-chemetall@basf.com

Adresse de contact:

Chemetall S.A.S.
Carré 92 - Immeuble G2 8 avenue des
Louvresses
92622, Levallois-Gennevilliers
France

Téléphone: +33.(0)1.47.15.38.00
adresse E-Mail: sds.fr-chemetall@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

International emergency number (Numéro d'urgence international):
contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)
Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3 (par voie cutanée)	H311 Toxique par contact cutané.
Skin Corr./Irrit. 1B	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
Eye Dam./Irrit. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Met. Corr. 1	H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .

Conseil de Prudence (Prévention):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

P280 Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P330 Rincer la bouche.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: acide hydrofluorique à ...%, Acide Orthophosphorique

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Eau, solvant organique, acides inorganiques

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

éthanol

Teneur (W/W): $\geq 3\%$ - $< 5\%$

Numéro CAS: 64-17-5

Numéro-CE: 200-578-6

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119457610-43

Numéro INDEX: 603-002-00-5

Flam. Liq. 2

Eye Dam./Irrit. 2

H225, H319

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2: $\geq 50\%$

acide hydrofluorique à ...%

Teneur (W/W): $\geq 0,5\%$ - $< 1\%$

Numéro CAS: 7664-39-3

Numéro-CE: 231-634-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119458860-33

Acute Tox. 2 (Inhalation - Gaz)

Acute Tox. 2 (par voie orale)

Acute Tox. 1 (par voie cutanée)

Skin Corr./Irrit. 1A

Eye Dam./Irrit. 1

H310, H330, H300, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1B: $1 - < 7\%$

Eye Dam./Irrit. 2: $0,1 - < 1\%$

Skin Corr./Irrit. 1A: $\geq 7\%$

Acide Orthophosphorique

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Teneur (W/W): $\geq 25\%$ - $< 30\%$	Met. Corr. 1
Numéro CAS: 7664-38-2	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro-CE: 231-633-2	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24	Skin Corr./Irrit. 1B
	H314, H302, H290

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2: $10 - < 25\%$

Skin Corr./Irrit. 1B: $\geq 25\%$

Skin Corr./Irrit. 2: $10 - < 25\%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Eloigner la victime de la zone de danger. Rester au chaud, calme et couvert. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Ne pas faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident.

Après inhalation:

Secours médical immédiat. Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Secours médical immédiat. Appliquer un gel de gluconate de calcium.

Après contact avec les yeux:

Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue. Secours médical immédiat.

Après ingestion:

Appeler immédiatement un médecin. Garder la victime au repos. Rincer immédiatement la bouche et faire boire du lait ou une suspension d'hydroxyde de magnésium/carbonate de calcium, éviter de faire vomir, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Symptômes: Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après de nombreuses heures., Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Antidote: Administration de gluconate de calcium.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: composés fluorés, oxydes de phosphore, oxydes de carbone

Conseil: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Autres informations:

Refroidir les récipients fermés se situant à proximité d'un foyer d'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs. Garder à l'écart des sources d'inflammation. Veiller à la bonne aération des locaux. Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. S'il arrive que le produit pénètre dans les évacuations d'eau ou les égouts, prévenir

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

immédiatement la compagnie des eaux locale; dans le cas de contamination de cours d'eau, de rivières ou de lacs, prévenir l'Agence pour l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter les résidus à l'aide d'un absorbant ininflammable, tel que sable, terre, vermiculite, terre de diatomée, et stocker dans un conteneur approprié pour l'élimination en conformité avec la réglementation sur les déchets (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec à l'aide d'un détergent; éviter d'utiliser des solvants. Assurer une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases. Tenir à l'écart de matières oxydantes, fortement alcalines et fortement acides.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

Matériaux adaptés: caoutchouté

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter l'éclairage naturel direct. Stocker uniquement dans des emballages résistant à la corrosion. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Éviter le contact avec les métaux

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 0 - 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

64-17-5: éthanol

VLE (FR) 9.500 mg/m³ ; 5.000 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

VME 1.900 mg/m³ ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

7664-39-3: acide hydrofluorique à ...%

VLE 2,5 mg/m³ ; 3 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 1,5 mg/m³ ; 1,8 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VLE (FR) 2,5 mg/m³ ; 3 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement contraignant

VME 1,5 mg/m³ ; 1,8 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement contraignant

7664-38-2: Acide Orthophosphorique

VME 1 mg/m³ (OEL (EU))

non contraignant

VLE 2 mg/m³ (OEL (EU))

non contraignant

VLE (FR) 2 mg/m³ ; 0,5 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

VME 1 mg/m³ ; 0,2 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

Valeur Limite Biologique (VLB)

Pas de données disponibles.

Composants avec PNEC

64-17-5: éthanol

eau douce: 0,96 mg/l

eau de mer: 0,79 mg/l

libération sporadique: 2,75 mg/l

station d'épuration: 580 mg/l

sédiment (eau douce): 3,6 mg/kg

sol: 0,63 mg/kg

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

sédiment (eau de mer): 2,9 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning): 0,38 mg/kg

7664-39-3: acide hydrofluorique à ...%

eau douce: 0,9 mg/l

eau de mer: 0,9 mg/l

libération sporadique:

Pas de valeur PNEC disponible.

station d'épuration: 51 mg/l

sédiment (eau douce):

Pas de valeur PNEC disponible.

sédiment (eau de mer):

Pas de valeur PNEC disponible.

sol: 11 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Pas de valeur PNEC disponible.

7664-38-2: Acide Orthophosphorique

eau douce:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

eau de mer:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

libération sporadique:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau douce):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau de mer):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

station d'épuration:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

Composants avec DNEL

64-17-5: éthanol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 343 mg/kg

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 950 mg/m3

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

7664-39-3: acide hydrofluorique à ...%

travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation:
2,5 mg/m³

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation:
1,5 mg/m³

7664-38-2: Acide Orthophosphorique

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 2,92 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation par aspiration localisée dotée d'une bonne aspiration générale doit être utilisée. Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. (Filtre à gaz EN 14387 Type B)

Protection des mains:

Chlorure de polyvinyle (Pylox)

caoutchouc chloroprène (Néoprène)

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants.

Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques).

Les gants devront être remplacés immédiatement s'ils sont abîmés ou si des signes d'usure sont visibles. Il est recommandé d'utiliser une protection préventive de la peau (crème pour la peau).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains et/ou le

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

visage avant les pauses et après le travail. Tenir éloigné des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pour avoir des informations sur les contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement, se référer à la rubrique 6.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	perceptible
Valeur du pH:	< 2,0 (20 °C) (non dilué)
Point de fusion:	non déterminé
début d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	94 °C
Inflammabilité:	difficilement inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	(20 °C) non déterminé
Densité:	(50 °C) non déterminé 1,110 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Viscosité, cinématique:	(40 °C) non déterminé
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive
Propriétés comburantes:	non comburant

9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Miscibilité avec l'eau:

miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux: Effet corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec les métaux, formation d'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'éclairage naturel direct. éviter le contact avec les métaux Éviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases, Se maintenir loin des substances hautement acides ou alcalines comme les oxydants afin d'éviter les réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'exposition à des températures élevées, des produits de décomposition dangereux, tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la fumée, des oxydes d'azote peuvent être produits., Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité substantielle après contact cutané de courte durée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Corrosif. Attaque la peau et les yeux. Peut entraîner de graves lésions oculaires.

Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) No 1272/2008 et n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données sur l'élimination:

L'(Les) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité tels que définis dans la réglementation (CE) No 648/2004 sur les détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Code de déchet:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballage non nettoyé:

Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUORHYDRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUORHYDRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUORHYDRIQUE)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

Classe(s) de danger pour le transport: 8, 6.1

transport:

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU: UN 2922
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUORHYDRIQUE)

Classe(s) de danger pour le transport: 8, 6.1

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: non

Polluant marin: NON

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Sea transport

IMDG

UN number: UN 2922
UN proper shipping name: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains PHOSPHORIC ACID, HYDROFLUORIC ACID)

Transport hazard class(es): 8, 6.1

Packing group: III

Environmental hazards: no

Marine pollutant: NO

Special precautions for user:

Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 2922
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUORHYDRIQUE)

Air transport

IATA/ICAO

UN number: UN 2922
UN proper shipping name: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains PHOSPHORIC ACID, HYDROFLUORIC ACID)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

			date d'impression 30.06.2021
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1	Transport hazard class(es):	8, 6.1
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire	Environmental hazards:	No Mark as dangerous for the environment is needed
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:		Special precautions for user:	

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Classe de danger pour l'eau (AwSV allemand du 1er août 2017): (1) Faible polluant de l'eau.

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84,32

:

phosphates 15 % ou plus mais moins de 30 %

Agents de surface non ioniques moins de 5 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H300	Mortel en cas d'ingestion.

Abréviations

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 23.11.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 30.10.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 30.06.2021

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.